



PROCÉDURE POUR LA RÉCUPÉRATION DES BACS ROULANTS EN FIN DE VIE À L'ÉCOCENTRE DE L'ANGE-GARDIEN

L'Écocentre de L'Ange-Gardien a une entente avec l'entreprise Environek pour la récupération et le recyclage de différents types de plastiques, dont les bacs roulants en fin de vie.

Selon cette entente, Environek collecte gratuitement les bacs roulants à l'écocentre de L'Ange-Gardien pour les transformer en granules qui serviront à la fabrication de nouveaux produits québécois tels des drains agricoles, des contenants en plastique et des bancs de parc.

La municipalité de L'Ange-Gardien accepte de recueillir les bacs roulants brisés et non réparables de l'ensemble des municipalités de la MRC.

Vous êtes donc invités à :

- récupérer les bacs roulants en fin de vie (360 et 1100 litres);
- les empiler les uns dans les autres, en retirant préalablement les roues (à l'exception du bac dessous);
- les transporter à l'écocentre de L'Ange-Gardien aux heures d'ouverture, afin qu'ils soient recyclés.

Heures d'ouverture de l'écocentre de L'Ange-Gardien

De la fin avril à la fin novembre

- Mercredi de 13 h à 20 h

- Samedi de 8 h à 16 h

Pour toutes informations complémentaires :

info@langegardien.qc.ca ou au 418-822-1555

gmr@mrcotedebeaupre.qc.ca ou au 418-824-3420 au poste 234
